

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.org



27 AOUT 2019

N° 1

**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser**

SOMMAIRE

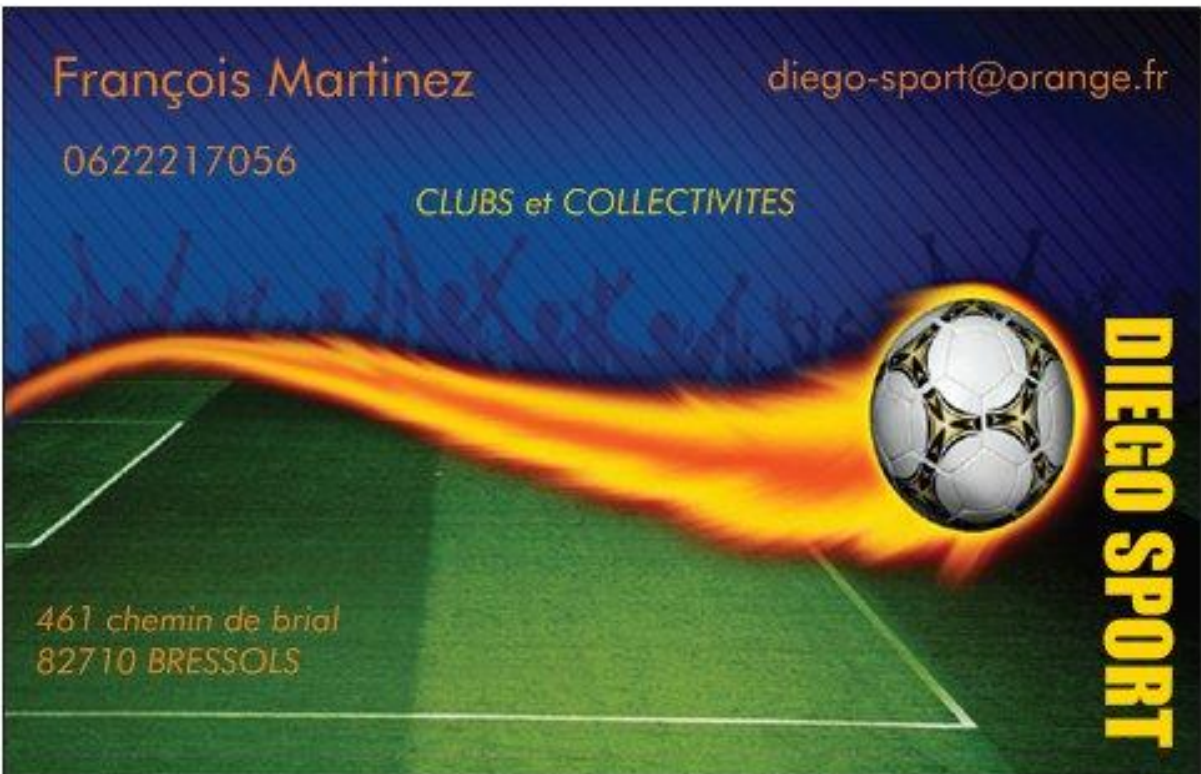
- Réunion de la Commission,
- Editorial,
- Pense-bête,
- Licenciés d'une autre discipline,
- Rédaction feuilles de match,
- Contrôle feuilles de match,
- Contrôle systématique des licences et début des rencontres,
- Qualifications,
- Certificats médicaux,
- Reliquat des sanctions pour la saison 2019-2020
- Précision règlement,
- Les ballons,
- Challenge de la Sportivité Diego Sport,
- Information licences,
- Coupe de France Auguste Delaune,
- Coupe Occitane,
- Championnat,
- Arbitrage,
- Calendrier semaines 38 et 39.



SAISON 2019 - 2020

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez
0622217056
diego-sport@orange.fr
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 26 Août 2019.

Présents : Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, José MARTINEZ et Marcel MARTINS.

EDITORIAL

Après un été très chaud, nous voilà tous prêts pour entamer une nouvelle saison qui, nous l'espérons, sera bénéfique à tout le monde, et se jouera comme la saison dernière dans le **respect de l'adversaire, des arbitres et du jeu.**

N'oublions pas que le football doit rester un jeu.

Comme vous allez le voir par la suite, nous avons perdu deux équipes, AC2L et O. MECAHERS. Sept nouvelles sont venues nous rejoindre (FC BALEC, F.C. CANTOU, COQ GAILLACOIS, NIMBA O.T., FOYER RURAL ST GENIES, A.S. FRANCO PORTUGAISE et UJS TOULOUSE). L'équipe « LES FOOT FURIEUX » devient « FC ESCALQUENS ». Avec 42 équipes, nous avons composé une poule de 10 équipes et quatre poules de 8.

A tous, les nouveaux comme aux anciens, vous tous, ceux qui travaillent ou qui cherchent un emploi, ceux qui étudient, nous vous souhaitons la bienvenue au sein de notre football afin de passer de bonnes soirées dans un esprit loyal.

Nous avons su prendre les décisions importantes les dernières années, nous continuerons à prendre les décisions qui s'imposent pour les équipes qui ne « jouent pas le jeu ».

ART35 : EXCLUSION DE CLUB

La commission se réserve le droit d'exclure de toute compétition, une équipe ou un club qui ne s'adapterait pas à l'esprit de la F.S.G.T.

PENSE-BETE

① FORMALITE POUR ACCEDER AU SITE FGST 31

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au memento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

REGLEMENT INTERIEUR

② DEMANDE DE LICENCE

Comme nous vous l'avons annoncé à notre dernière Assemblée, les licences se feront directement par les clubs sur le site, que ce soit pour les renouvellements ou les nouvelles licences.

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

① www.fsgt31.fr,

② Football à 11,

③ Actualités,

④ Demande de licence.

③ DECLARATION D'ACCIDENT

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

④ TARIFS

 Tarifs des licences :

adulte avec assurance : **38.50 €**

jeune avec assurance (né de 2002 à 2006) : **32 €**

Nous vous rappelons que pour tout dossier incomplet, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié :

Dossier complet pour une nouvelle licence = demande de licence + inscription sur le site + carton blanc et photocopie de la pièce d'identité (pour une nouvelle licence) + **chèque**.

Dossier complet pour un renouvellement = demande de licence + inscription sur le site + **chèque**.

D'autre part, comme précisé lors des Assemblées, les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi et le mardi après-midi**, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours, vous devrez téléphoner avant de vous déplacer afin de savoir si un membre de la commission est présent au comité.



En raison de ce nouveau fonctionnement de demandes de licences, **il n'y a plus le délai de 7 jours ou de 24 heures pour la**

qualification des joueurs. Mais ATTENTION, le joueur sera qualifié dès son inscription sur le site, à la seule condition que le chèque nous soit parvenu, ainsi que le carton blanc pour les nouveaux joueurs.

☞ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : 8 €

Indemnité de déplacement : 36 €

Soit un total de **22 € par équipe**, ou **44 €** s'il y a deux arbitres.

LICENCIES D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + le carton blanc**.

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.

REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes ne s'écrivent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel. D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre. D'autre part, « **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ». Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée « forfait ». Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

QUALIFICATIONS

Les compétitions débutant la semaine 38, à partir du lundi 16 septembre 2019, par les rencontres des Coupes, **les joueurs devront être qualifiés pour cette date.** Sachant que la permanence de la Commission se tient les lundis après-midi à partir de 16h30, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soit COMPLETS pour le 16 septembre 2019**, faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au démarrage de la saison, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité. D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), **il doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité, ou être en possession de sa licence de la saison dernière. Sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.** Alors, prévenez vos joueurs.

CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

RELIQUAT DES SANCTIONS POUR LA SAISON 2019/2020

Certains licenciés sont encore suspendus pour ce début de saison. **Soyez vigilants sur le reliquat des sanctions de vos joueurs. Ceci évitera des situations pénalisantes pour votre équipe.**

Rappelez-vous que pour que le joueur puisse continuer à purger sa suspension, il doit être licencié dès le début de la saison :

ART 31-E-13 : QUALIFICATION DES JOUEURS

JOUEUR SUSPENDU EN « TEMPS » :

« Un joueur suspendu en « temps » à cheval sur deux saisons, sera requalifié au terme de sa sanction **sous condition qu'il ait repris sa licence au début de la saison sportive suivante.** »

En cas de doute, contactez J.Claude LECRU à la Commission.

PRECISION REGLEMENT

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes « visiteurs ».

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si **aucune** entente n'est trouvée entre les deux équipes,

LES BALLONS

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres la saison passée nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE DIEGO SPORT

Ce challenge est bien évidemment reconduit, dans les mêmes conditions que la saison dernière.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA **CARTE DE DROITE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « **EXEMPLAIRE ADHERENT** » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.**

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence de la saison précédente, sous peine de licence refusée.

Les clubs AS MATRA, NIMBA OLYMPIQUE et SB SPORT doivent nous retourner leur affiliation de toute **URGENCE**, faute de quoi ils ne pourront pas enregistrer leurs licences.

COUPE DE FRANCE AUGUSTE DELAUNE

Comme la saison passée, vous aviez le choix de vous inscrire dans l'une ou l'autre des deux coupes proposées.

En coupe de France Auguste Delaune, 12 équipes sont engagées et de ce fait l'épreuve se composera de 2 poules de 6 équipes. Le tirage au sort a eu lieu le lundi 26 août 2019 au siège du Comité.

Le Collectif Fédéral n'ayant pas encore établi le nombre de qualifiés, nous nous basons sur 4 équipes qualifiées.

Les deux premiers de poule sont qualifiés directement. Les autres qualifiés seront désignés en fonction du quota attribué à notre comité par la fédération.

Les têtes de série étant comme d'habitude les équipes ayant eu le plus de points la saison dernière: PASPORT et AS SAINT LOUP CAMMAS.

Ce tirage a donné les groupes suivants :

POULE 1	POULE 2
AJ SAINT EXUPERY	CPAM
ASEAT	NEW TEAM
ASCA	AS SAINT LOUP CAMMAS*
FC CANTOU	FORZA VIOLA FC
LES SHADOCKS DE SEILH	AS CNES
PASPORT*	FC ESCALQUENS

Nous vous rappelons les deux points de règlement, particuliers à la Coupe Auguste Delaune, (à l'attention des nouveaux clubs... et des autres).

- rentrée de touche au pied,
- le barème des points afin de permettre aux « petites équipes » d'avoir une chance de se qualifier : 3 points pour une victoire, 2 points pour un nul, et 1 point pour une défaite.

Le club : FC ESCALQUENS doit retourner sa feuille d'engagement à la Commission de **TOUTE URGENCE**.

COUPE OCCITANE

Cette coupe concerne donc les équipes non intéressées par la Coupe Delaune. 24 équipes sont engagées et de ce fait l'épreuve se composera de 4 poules de 6 équipes. Le tirage au sort a eu lieu le lundi 26 août 2019 au siège du Comité.

POULE A

IO TEAM
SB SPORT FC
TOLOSA FOOT SYSTEM
ATHLETICO TOLOSA B *
SHAKHTAR TOLOSA
AS DRT

POULE B

LES VIEILLES CANAILLES
DYNAMO FC
FC FONBO
MISTRAL PL
USEMA COLOMIERS
O. TOULOUSE *

POULE C

AS MATRA
USA FOOT
FC POTO
FC BALEC
ATHLETICO TOLOSA A
ALTRAN FOOT *

POULE D

MECAPROTEC FC
TOULOUSE SA *
AS FRANCO PORTUGAISE
ATHLETICO TOLOSA C
SOPRA STERIA FOOT
FA ROQUES

Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour les ¼ de finale.

CHAMPIONNAT

Ayant 42 équipes cette saison, nous avons constitué un groupe de 10 équipes et 4 groupes de 8 équipes.

Les différentes divisions se composent comme suit (par ordre des dates d'inscription) :

<p><i>Division Excellence :</i></p> <p>AJ SAINT EXUPERY USEMA COLOMIERS ATHLETICO TOLOSA B PASPORT OLYMPIQUE DE TOULOUSE MECAPROTEC FC LES SHADOCKS DE SEILH AS SAINT LOUP CAMMAS ASEAT FC POTO</p>	<p><i>Division Promotion Excellence :</i></p> <p>ATHLETICO TOLOSA A DYNAMO FC MISTRAL PL FC ESCALQUENS ALTRAN FOOT ASC CNES FONBO FC FORZA VIOLA FC</p>
<p><i>Division Honneur :</i></p> <p>IO TEAM LES VIEILLES CANAILLES TOULOUSE SA AS MATRA US AERO FOOT FA ROQUES AGATE FC SHAKHTAR TOLOSA</p>	<p><i>Division Promotion Honneur :</i></p> <p>AS DRT NEW TEAM SOPRA STERIA FOOT ASCA TOLOSA FOOT SYSTEM UJS TOULOUSE FC CANTOU SB SPORT FC</p>
<p><i>Division Promotion :</i></p> <p>ATHLETICO TOLOSA C US CAF CPAM FOYER RURAL SAINT GENIES COQ GAILLACOIS AS FRANCO-PORTUGAISE NIMBA O.T. FC BALEC</p>	

Pour combler le nombre de matchs, les coupes de la Ligue et du Comité sont remises en place cette saison : Coupe de la Ligue pour les équipes de Promotion Excellence et Honneur et coupe du Comité pour les divisions Promotion Honneur et Promotion. Le club SB SPORT FC doit retourner ses documents d'inscription à la Commission de **TOUTE URGENCE.**

ARBITRAGE

La première réunion d'arbitres aura lieu le **mardi 10 septembre 2019**, à 19h au Comité. Les arbitres doivent prévenir le responsable de leur participation (par mail). Les arbitres : KOPGANG P., MOLINA J., RAMIANDRISOA M., SAVY G., SEKKAL A., SILHOL R., SZYNCZEWSKI G. et VERBEKE C. doivent retourner leurs documents à la Commission de **TOUTE URGENCE.**

Les arbitres AURIOL B., RAVIER E. et TATAIAT H. doivent retourner leur carte d'arbitre de **TOUTE URGENCE.**

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée « A définir » sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques « loupés ».



Terrain utilisé par les nouveaux clubs :

FC CANTOU : Paul Sabatier Hb : Terrain de l'Université Paul Sabatier, 118 route de Narbonne, à droite en rentrant.

FOYER RURAL SAINT GENIES : St Geniès Bellevue : 5 chemin de l'enguille.

COQ GAILLACOIS : Gaillac Toulza : stade municipal.

AS FRANCO-PORTUGAISE : Castelginest : rue Saint-Gilles.

SEMAINE 38 DU 16/09/2019 AU 20/09/2019

Coupe Auguste Delaune : Poule 1 – Tour 1

FC CANTOU	AJ SAINT EXUPERY	Paul Sabatier Hb	Ve 20/09	20h00
ASCA	SHADOCKS SEILH	Beaupuy	Me 18/09	20h15
PASPORT	ASEAT	Sordelo St.	Me 18/09	19h45

Coupe Auguste Delaune : Poule 2 – Tour 1

FORZA VIOLA FC	CPAM	Stadium Taton Synthé	Je 19/09	20h00
AS ST LOUP CAMMAS	ASC CNES	St Loup Cammas	Je 19/09	20h15
FC ESCALQUENS	NEW TEAM	Escalquens	Lu 16/09	20h00

Coupe Occitane : Poule A – Tour 1

IO TEAM	SB SPORT FC	Lardenne Synthé	Me 18/09	19h45
TOLOSA FOOT SYSTEM	ATHLETICO TOLOSA B	Sordelo St.	Je 19/09	19h45
SHAKHTAR TOLOSA	AS DRT	Sordelo Hb	Me 18/09	19h45

Coupe Occitane : Poule B – Tour 1

LES VIEILLES CANAILLES	DYNAMO FC	Sordelo Hb	Je 19/09	19h45
FC FONBO	MISTRAL P.L.	Stadium Taton Synthé	Lu 16/09	20h00
USEMA COLOMIERS	O.TOULOUSE	Capitany Synthé	Me 18/09	20h00

Coupe Occitane : Poule C – Tour 1

AS MATRA	USA FOOT	R. Barran	Ma 17/09	19h45
FC POTO	FC BALEC	Lardenne Synthé	Ve 20/09	19h45
ALTRAN FOOT	ATHLETICO TOLOSA A	Blagnac Baradels Syn	Je 19/09	20h45

Coupe Occitane : Poule D - Tour 1

MECAPROTEC FC	TOULOUSE SA	Muret Auriol	Lu 16/09	20h00
AS FRANCO PORTUGAISE	ATHLETICO TOLOSA C	Castelginest	Lu 16/09	20h30
FA ROQUES	SOPRA STERIA FOOT	Roques	Lu 16/09	20h30

SEMAINE 39 DU 23/09/2019 AU 27/09/2019

Division : Excellence – Journée 1 aller

AJ SAINT EXUPERY	USEMA COLOMIERS	Sordelo Hb	Me 25/09	19h45
ATHLETICO TOLOSA B	PASPORT	Stadium Taton Synthé	Lu 23/09	20h00
O.TOULOUSE	MECAPROTEC FC	Lardenne Synthé	Me 25/09	19h45
SHADOCKS SEILH	AS ST LOUP CAMMAS	Seilh Synthé	Ve 27/09	20h45
ASEAT	FC POTO	Lardenne Synthé	Ve 27/09	19h45

Division : Promotion Excellence – Journée 1 aller

ATHLETICO TOLOSA A	DYNAMO FC	Sordelo Hb	Je 26/09	19h45
MISTRAL P.L.	FC ESCALQUENS	M. Cerdan St.	Lu 23/09	19h45
ALTRAN FOOT	ASC CNES	Blagnac Baradels Syn	Je 26/09	20h45
FONBO FC	FORZA VIOLA FC	Stadium Taton Synthé	Je 26/09	20h00

Division : Honneur – Journée 1 aller

IO TEAM	LES VIEIL. CANAILLES	R.Barran	Ma 24/09	19h45
TOULOUSE SA	AS MATRA	La Ramée Synthé	Ve 27/09	19h45
USA FOOT	FA ROQUES	Blagnac Baradels Syn	Me 25/09	20h45
SHAKHTAR TOLOSA	AGATE FC	La Ramée St.	Lu 23/09	19h45

Division : Promotion Honneur – Journée 1 aller

AS DRT	NEW TEAM	Sordelo St	Me 25/09	19h45
SOPRA STERIA FOOT	ASCA	A définir		
TOLOSA FOOT SYSTEM	UJS TOULOUSE	A définir		
FC CANTOU	SB SPORT FC	Paul Sabatier Hb	Ve 27/09	20h00

Division : Promotion – Journée 1 aller

ATHLETICO TOLOSA C	US CAF	Sordelo St	Je 26/09	19h45
CPAM	FOY. RUR. ST GENIES	Sordelo St.	Ve 27/09	19h45
COQ GAILLACOIS	AS FRANCO PORTUG.	Gaillac Toulza	Je 26/09	20h30
NIMBA O.T	FC BALEC	R.Barran	Ve 27/09	19h45

BONNE SAISON A TOUS ET TOUTES